

## Fonctionnement de l'échelle de maturité.

Je publie ici un document conçu par Romain Soulet, professeur des écoles avec qui j'ai eu la chance de travailler pendant deux ans lors d'une précédente affectation. Il a su s'inspirer de la pédagogie institutionnelle de Fernand Oury, qui introduisait déjà le système des « ceintures de comportement » et l'a développé et adapté à ses besoins dans le but de permettre une meilleure visibilité de l'accès à l'autonomie de chaque élève.

Samuel Landon.

Cette échelle est avant tout un outil qui encourage les élèves à **grandir**, à **mûrir** mais qui est également un outil d'**évaluation** dans le domaine de l'Éducation Morale et Civique (EMC) dont voici quelques compétences tirées du Bulletin Officiel :

- Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations comme des débats portant sur la vie de la classe.
- Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.
- Prendre soin de soi et des autres.
- Accepter les différences.
- Apprendre à coopérer.
- Respecter les autres et les règles de la vie collective.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.
- ...

Objectif de l'échelle : Encourager les bons comportements.

Objectif de l'élève : valider des compétences morales et civiques liées à son statut d'élève et de personne évoluant au sein d'une communauté, d'un établissement, d'une classe.

Fabrication : chaque enseignant adapte son échelle, à partir d'une base commune, en fonction de son niveau de classe, de ses habitudes, des compétences qu'il souhaite travailler et des responsabilités ou droits qu'il met en place dans sa classe.

Fonctionnement : lors d'une séance dédiée (en fonction des classes mais généralement une par semaine), les élèves, à tour de rôle, demandent au groupe classe et/ou à son enseignant s'il est suffisamment mature pour valider telle ou telle compétence qu'il aura choisi de faire valider.

L'enseignant dirige les premières séances mais à terme, et dans la mesure du possible, ce sont 2 élèves (parmi les plus hauts dans l'échelle) qui les animent, sous le regard du maître.

Par exemple : « Je circule calmement dans l'établissement ». Les animateurs de la séance demandent d'abord à l'élève concerné ce qu'il en pense, puis à la classe leur avis sur cet élève. « *Est-ce que vous pensez que X circule calmement dans l'établissement ?* ». Si

l'ensemble de la classe est d'accord, la case est coloriée de la couleur de l'échelon et ouvre l'accès à certains privilèges, responsabilités ou droits. Par exemple, pour cette compétence, l'élève peut devenir « facteur » de la classe puisqu'il est assez mature pour se rendre de manière calme et sérieuse dans une autre classe pour transmettre un message, déposer un document...

#### De chaque compétence découle un droit adapté :

Nous construisons nos échelles de manière à ce que les élèves prennent conscience qu'il existe un **lien logique entre comportement et privilège**.

Comme dans n'importe quelle entreprise, organisation ou communauté, des responsabilités ou des privilèges sont donnés aux personnes qui possèdent les compétences adaptées à la fonction ou au comportement. De ce fait...

« Je ne gêne pas le travail des autres » □ « Je peux m'asseoir à côté d'un camarade de mon choix »

« Je prends soin de mon matériel » □ « Le maître peut me prêter du matériel de la classe »

« Je coopère et travaille en groupe » □ « Je peux gérer un groupe ou être capitaine d'équipe »

« Je suis rangé en silence devant la porte » □ « Je peux être chef de rang »

...

#### En cas de désaccord.

Si un élève souhaite colorier une case et qu'un ou plusieurs camarade(s) pense(nt) qu'il ne le mérite pas, un débat a lieu. Les enfants peuvent s'exprimer, donner leur avis, argumenter mais SANS JAMAIS JUGER l'enfant concerné. L'enseignant veille à ce que les élèves utilisent « Je trouve que... », « Je suis gêné(e) car... », « Je n'apprécie pas quand... » et se basent sur des faits avérés et non pas des préjugés ou des suppositions. Les élèves discutent, on écoute tous ceux qui le souhaitent, de manière calme et constructive. Ensuite les animateurs demandent à nouveau l'avis de l'élève concerné. Généralement l'enfant comprend ce qui lui est reproché et choisit de ne pas colorier la case. Ou bien les élèves qui n'étaient pas d'accord choisissent d'accéder à sa demande.

En cas de désaccord persistant, ce sont les deux animateurs qui décident, en fonction de ce qu'ils ont entendu. Ils proposent une solution alternative, un contrat moral, un report de séance ou l'avis d'un élève de confiance ou du maître.

#### Échelon supérieur

Un enfant peut accéder à un échelon supérieur lorsque TOUTES les compétences de l'échelon inférieur ont été validées.

De même, il peut accéder à tous les droits d'un échelon lorsque TOUTES les compétences de l'échelon en question ont été validées (sauf les compétences blanches).

#### Perte de compétence

Si, de manière répétée, un élève ne respecte plus un ou plusieurs de ses engagements durant la semaine, on peut effacer la compétence correspondante, à n'importe quel moment. Pas uniquement lors de la séance dédiée à l'échelle de maturité. Il perd donc cette compétence jusqu'à la séance et si la classe décide qu'elle maintient son choix, il la perd jusqu'à la séance d'après.

#### Descente d'échelon

Si, lors d'une séance, un élève perd une compétence qu'il avait déjà validée antérieurement, il perd tous les droits qui correspondent aux échelons supérieurs.

Exemple : un élève qui se trouve dans le vert bavarde et déconcentre ses camarades régulièrement. Il perd alors la compétence « Je ne gêne pas le travail des autres » qui se trouve dans le jaune et par conséquent il perd également tous les droits oranges et jaunes, jusqu'à la séance suivante.

Si, jusqu'à la prochaine séance, il se comporte mieux en classe et que le groupe l'autorise à la colorier de nouveau, il retourne dans le vert.

#### Testée et approuvée

L'échelle de maturité est un outil qui fonctionne. Elle a été utilisée dans d'autres écoles de l'Orne et du Calvados au cours des 6 dernières années, et a très bien été acceptée par les enfants et les parents. Les enseignants qui l'utilisent ont vu rapidement des effets bénéfiques pour tous.

C'est un outil qui valorise les bons comportements, qui reconnaît les efforts et encourage les remises en cause. Elle n'incite pas à la délation ni au jugement mais au contraire à la communication, au respect, à l'empathie et à l'écoute. Des valeurs parfois oubliées dans notre société d'adultes.